

### Carte scolaire Intercom Collège/Lycée

#### Zone 1 : 139 € pour les communes de :

Courtois-sur-Yonne/Gron/Maillot/Malay-le-Grand/Rosoy/Paron/Saint-Clément/Saint-Martin-du-Tertre/Sens

#### Zone 2 : 120 € pour les communes de :

Collemiers/Fontaine-la-Gaillarde/  
Malay-le-Petit/Marsangy/Noé  
/Saint-Denis-lès-Sens/  
Saligny/Soucy/Villiers-Louis/Voisines



Titre de transport	Trajets autorisés	Périodicité
<b>Collège/Lycée</b> Zone 1 : 139 €/an Zone 2 : 120 €/an	Illimités sur l'ensemble du réseau Intercom du lundi au samedi toute l'année.	Annuelle du 1 <sup>er</sup> /09/2015 au 31/08/2016

La carte scolaire Collège/Lycée permet aux élèves de voyager toute l'année en illimité sur l'ensemble des lignes du réseau de bus Intercom. Elle fonctionne également sur le service de transport à la demande « Cartobus ».

Une offre de qualité en illimitée accessible pendant les vacances scolaires, les samedis et soirées.

Les élèves qui résident dans l'une des 19 communes de la Communauté de communes du Sénonais (énumérées ci-dessus) et qui sont scolarisés dans un établissement de la CCS doivent utiliser cette carte scolaire Intercom.

Néanmoins, le transport scolaire peut-être effectué soit par un bus Intercom soit par un autocar du Conseil Départemental.

*Les demandes de carte scolaire sont disponibles à l'Espace Mobilités Intercom ou bien en Mairie.*